
[FERONIA en République démocratique du Congo : harcèlement, violence et oppression](#)

Les plantations de palmiers à huile gérées par la société agroalimentaire canadienne FERONIA Inc. se sont heurtées à l'opposition des populations locales dès leur mise en place par le précédent propriétaire des plantations, la multinationale agroalimentaire Unilever. La présence des plantations de palmiers à huile en République démocratique du Congo (RDC) s'est régulièrement traduite par des incidents violents et des conflits. En 2015, sept enfants se sont retrouvés orphelins après que les policiers ont tué leurs deux parents pygmées pour avoir pris quelques noix de palmiers à huile dans les plantations pour nourrir leurs enfants.

FERONIA Inc., détenue majoritairement par la CDC, une institution financière publique britannique, et d'autres banques de développement européennes et américaines, occupe plus de 100 000 ha de territoires en litige pour ses plantations de palmiers à huile en RDC. L'entreprise affirme que toutes ses plantations de palmiers à huile sont situées sur des terres pour lesquelles l'entreprise dispose de baux renouvelables de 25 ans, juridiquement valables, qu'elle a acquises lors de son achat des Plantations et huileries du Congo (PHC) à la multinationale Unilever en 2008. Cependant, les terres des plantations d'Unilever dans le Bassin du Congo, qui sont le résultat historique de l'occupation coloniale, n'ont pas été rendues à leurs habitants. Elles ont en fait été vendues avec bénéfice à un nouvel ensemble de sociétés, parmi lesquelles FERONIA (voir l'article dans le [Bulletin WRM 224](#), mai-juin 2016).

L'entreprise occupe des terres qui sont essentielles aux moyens de subsistance des populations locales, alors qu'elle ne leur fournit ni des salaires décentes ni des services de base, ce qui ne laisse guère d'autre possibilité à ces populations que de travailler dans les plantations de l'entreprise dans des conditions de misère extrême. Comme l'a révélé un rapport publié en 2016 par des organisations africaines, européennes et internationales (1), en septembre 2015, la CDC a indiqué que les salaires moyens des travailleurs des plantations de FERONIA avaient été augmentés de 70 pourcent pour les porter à 4 USD par jour en moyenne suite à ses investissements de 2014 dans l'entreprise. Toutefois, les fiches de paie des « manœuvres supérieurs » des plantations de Lokutu - localisation d'une des trois plantations de FERONIA en RDC - montrent que les salaires sont restés à seulement 2 USD par jour pendant toute l'année 2015. De plus, les salaires des travailleurs journaliers, qui représentent la grande majorité des travailleurs de la plantation FERONIA, sont mêmes inférieurs et ne dépassent pas 1,25 USD par jour, ce qui est inférieur au salaire minimum national de 1,75 USD (1,75 CDF) par jour pour un manœuvre. Il est largement reconnu que le salaire minimum actuel est insuffisant pour couvrir les dépenses de base en RDC. Le problème des bas salaires est fortement aggravé par le fait que l'entreprise paye fréquemment ces salaires en retard. Les travailleurs ont également indiqué qu'une partie de leurs salaires est payée avec des produits comme de l'huile de palme raffinée et du savon. Ces produits sont ensuite déduits de leurs salaires en fonction des prix du marché de Kinshasa, si et quand les salaires sont payés.

S'ajoute à cette terrible injustice le fait que des agents de la Police Nationale Congolaise (PNC) arrêtent régulièrement des membres des populations locales parce qu'ils ont quelques noix de palme

en leur possession, alors même qu'il s'agit de palmiers naturels en périphérie de leurs villages. En mars 2017, au cours d'un atelier organisé par l'organisation congolaise RIAO-RDC à Brazzaville, des délégations de la zone des plantations de Boteka ont signalé le meurtre de deux membres d'un peuple autochtone pygmée ainsi que plusieurs blessés.

Selon les affirmations apportées par des membres de la communauté (2), le 7 mars 2015, quand M. Jeudi Bofete Engami, un travailleur des plantations de FERONIA à Boteka qui vivait dans le camp de travailleurs de Bokula, est rentré du travail, il y a eu une dispute entre lui et son épouse, Mme Thethé Mputu Ikeke. Elle a insisté pour avoir plus de moyens pour nourrir leurs 7 enfants. Le mari a dit à sa femme de se satisfaire des quelques noix de palmier à huile qu'il lui avait donné à cuisiner, dans la mesure où l'entreprise avait imposé des restrictions aux travailleurs sur la récolte des noix, un ingrédient essentiel dans la cuisine locale. Les agents de sécurité de l'entreprise contrôlent sévèrement ces restrictions.

Un membre de la sécurité de FERONIA, M. Mokase, a signalé la dispute du couple au commandant de la Police Nationale Congolaise pour le camp de FERONIA. M. Jeudi Bofete Engami a été convoqué au poste de police de Boteka où il a été roué de coups pour avoir pris des noix de palmier. M. Jeudi Bofete Engami a été emmené à l'hôpital de Boteka à la suite de ces violences et il est décédé le lendemain, le 8 mars 2015.

Mme Thethé Mputu Ikeke et des membres de sa famille ont apporté le corps du défunt au poste de les Gardes Industrielles en guise de protestation. À l'arrivée du rassemblement, la Police Nationale Congolaise a dispersé les manifestants avec des armes à feu et Mme Thethé Mputu Ikeke a reçu une balle et a été tuée, laissant ainsi sept enfants orphelins. D'autres personnes ont été gravement blessées.

Mais ce n'était pas un cas isolé. Les personnes qui utilisent les routes près d'une plantation de FERONIA, ont dénoncé déjà en 2013 le contrôle systématique et la confiscation des matériels de traitement de l'huile de palme par des policiers sur la route. Les villageois entourant les plantations ont déclaré qu'ils possédaient aussi des palmiers à huile et que leur usage des produits représente l'usage traditionnel. (3) En 2014, l'arrestation et la torture de quatre personnes pour avoir prétendument volé des noix de palme ont déclenché trois jours d'affrontements entre la police et les résidents de la ville de Lokutu et le village de Yambi Enene. (4)

Comme le montre le rapport de 2016 mentionné plus haut, depuis janvier 2013, FERONIA a reçu un financement de 118 millions USD d'institutions européennes et américaines de financement du développement (IFD). La CDC, qui appartient au gouvernement britannique, détient actuellement 67 pour cent des actions de FERONIA. Le Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique (African Agricultural Fund - AAF), une société basée à l'île Maurice qui gère les investissements des IFD de France et d'Espagne, ainsi que ceux de banques multilatérales comme la Banque africaine de développement, a investi 27,5 millions USD dans FERONIA depuis 2012 et détient actuellement environ 26 pour cent de la société. En décembre 2015, plusieurs autres IFD européennes, d'Allemagne (DEG), des Pays-Bas (FMO) et de Belgique (BIO), ainsi qu'un consortium d'autres investisseurs des IFD participant à un fonds pour les infrastructures, se sont engagées à prêter à la filiale de FERONIA pour les plantations en RDC, Plantations et Huileries du Congo, un montant supplémentaire de 49 millions USD, après une « procédure approfondie de due diligence ». Comme FERONIA a enregistré des pertes de plusieurs millions de dollars chaque année depuis sa création, la société s'est appuyée sur ces injections de fonds des IFD pour maintenir ses activités.

Par ailleurs, le rapport fait apparaître qu'il existe des éléments de preuves solides qui montrent que

FERONIA a engagé des actions qui non seulement vont à l'encontre des objectifs et des recommandations de la CDC et des autres IFD propriétaires, mais qui pourraient également être en violation des lois nationales de RDC auxquelles FERONIA et ses différentes filiales sont soumises. Ces actions sont apparues avant et après une participation financière importante des différentes IFD.

Une enquête complète et ouverte sur les activités de FERONIA doit être réalisée en toute transparence par les gouvernements des IFD qui ont fourni des fonds à FERONIA. Les demandes de la communauté portant sur la restitution de ses territoires et les réparations liées à l'occupation illégale de ses terres et de ses forêts depuis 1911 et, au recours, depuis très longtemps, au travail forcé et à la violence sur les plantations de l'entreprise, doivent obtenir une réponse immédiate.

RIAO-RDC, GRAIN et WRM

(1) Une entreprise d'huile de palme en RDC soutenue par l'aide au développement est confrontée à des conflits fonciers et des opérations financières suspectes, <http://wrm.org.uy/fr/autres-informations-pertinentes/nouveau-rapport-une-entreprise-dhuile-de-palme-en-rdc-soutenue-par-laide-au-developpement-est-confrontee-a-des-conflits-fonciers-et-un-scandale-financier/>

(2) *Sur l'exécution sommaire à Boteka d'un couple de peuple autochtone (Pygmée), 3 mai 2017, RIAO – RDC.*

(3)
<http://www.radiokapi.net/actualite/2013/02/06/province-orientale-la-societe-civile-de-luete-accuse-les-policiers-dextorquer-les-biens-de-la-population>

(4)
<http://www.radiokapi.net/actualite/2014/10/06/reprise-des-activites-apres-des-accrochages-entre-policiers-populations-lokutu>